

PARIS SPORTIFS ET TRUCAGE DES COMPÉTITIONS ARBITRES : UN DEVOIR ACCRU DE VIGILANCE !

L'ARBITRE : UNE CIBLE PRIVILÉGIÉE POUR LES FRAUDEURS

- Les arbitres sont les garants du jeu.
Le déroulement équitable d'une rencontre repose en grande partie sur leur attitude et leurs décisions.
- Les arbitres peuvent, plus que n'importe quel autre acteur de la compétition, interférer sur le déroulement d'une rencontre et, par leurs décisions, influencer sur son résultat final.
- Du fait de cette influence directe sur le jeu, les arbitres sont, avec les joueurs, ceux vers qui les fraudeurs et les mafias se tournent en premier pour tenter de les corrompre et organiser le trucage d'un match.
Ex : Affaire HOYZER, du nom de l'arbitre allemand ayant truqué entre 2004 et 2005 des dizaines de rencontres professionnelles de football, arbitre du match amical FIFA Nigéria-Argentine avant la Coupe du Monde 2010, etc.
- De surcroît, les arbitres qui officient dans des championnats de haut-niveau ne perçoivent pas une rémunération qui pourrait les rendre plus hermétiques à la corruption. La seule barrière est leur intégrité.
- L'arbitre apparaît donc comme une cible privilégiée pour le trucage de rencontres.

LES RÈGLES IMPÉRATIVES À RESPECTER PAR LES ARBITRES

Afin de contribuer à préserver l'intégrité des compétitions et de se protéger contre les risques de trucage, un arbitre doit :

- ✓ ADOPTER UNE ATTITUDE EXEMPLAIRE EN TOUTES CIRCONSTANCES
- ✓ FAIRE PREUVE D'UNE VIGILANCE ACCRUE, AVANT PENDANT ET APRES LES RENCONTRES
- ✓ RESPECTER CES 5 RÈGLES IMPERATIVES :

1. **NE PARIEZ JAMAIS SUR VOTRE SPORT ! NE DEMANDEZ PAS A DES AMIS OU DES PROCHES DE PARIER POUR VOUS !**
Ces Interdictions sont prévues à l'article 84 des règlements généraux de la FFHB et par le Règlement Intégrité de la LNH.
Leur méconnaissance est sévèrement sanctionnée : jusqu'à 2 ans de suspension à la 1^{ère} infraction et la radiation dès la 2^{ème}.
2. **NE DIVULGUEZ PAS D'INFORMATIONS PRIVILEGIEES SUR VOTRE SPORT ET SUR LES ACTEURS DES COMPETITIONS.**
3. **NE PRENEZ PAS LE RISQUE DE DEVENIR DEPENDANT AU JEU OU AUX PARIS. NE DEVEZ PAS UNE CIBLE FACILE.**
4. **SI QUELQU'UN QUE VOUS NE CONNAISSEZ PAS OU PEU VOUS INVITE, VOUS PROPOSE DE L'ARGENT OU MEME VOUS FAIT UN CADEAU : MEFIEZ-VOUS ET REFUSEZ IMMEDIATEMENT.**
5. **SOYEZ CONSCIENTS DES RISQUES LIES A LA MANIPULATION DES MATCHS, POUR VOUS-MEME, VOTRE CARRIERE, VOTRE FAMILLE, VOTRE CORPORATION, VOTRE SPORT. ON NE SORT JAMAIS INDEMNEMENT DE CE GENRE D'AFFAIRE.**
6. **SI VOUS ETES APPROCHE(E), PARLEZ-EN !**

ARBITRES : QUE FAIRE EN CAS D'APPROCHE ?

- Si quelqu'un vous approche pour vous demander de truquer un match, de lui donner des informations sensibles, ou même si vous avez des soupçons sur des faits de trucage :
PARLEZ-EN ! C'EST LA MEILLEURE FAÇON DE VOUS PROTEGER ET DE PROTEGER VOTRE SPORT.
- A QUI PARLER ?
 - ✓ Se tourner vers quelqu'un de confiance qui saura conserver la confidentialité et qui pourra traiter directement l'information ou vous aider à la diffuser auprès des personnes qualifiées.
 - ✓ Liste des confidents possibles :
 - Famille, Ami, Syndicat, Commission centrale d'arbitrage
 - Référent intégrité de la FFHB : 01.46.15.01.94 / c.mantel@handball-france.eu
 - Police Nationale - Service central courses et jeux : 01.49.27.49.27.